



Historisches Museum der Pfalz, Speyer / HMP Speyer [CC BY-NC-SA]

Object:	Plakat in Roubaix, Frankreich, 1914
Museum:	Historisches Museum der Pfalz - Speyer Domplatz 4 67346 Speyer 06232 13250 ludger.tekampe@museum.speyer.de
Collection:	1914-1918. Die Pfalz im Ersten Weltkrieg
Inventory number:	PKS_WK_12_126

## Description

Wandanschlag in französischer Sprache.

Veröffentlicht im von Deutschland besetzten Frankreich; Roubaix, 5. November 1914.

Bestimmungen gegen feindliche Soldaten hinter den deutschen Linien.

" Avis

Toute personne appartenant à une armée ennemie, qui se trouvera en civil sur le champ de bataille ou derrière le front des troupes allemandes, sera soupçonnée de espionnage, arrêtée et traitée selon les lois de la guerre.

Toute autorité civile qui aura connaissance de la présence d'un militaire ennemi derrière les troupes allemandes, est obligée de l'arrêter et de le livrer au plus vite à l'autorité allemande la plus rapprochée.

De même, toute personne qui sera renseignée sur la présence de tels militaires, aura le devoir de le faire savoir à l'autorité militaire allemande. Ceux qui n'observeront pas ces ordres, seront menacés des mesures les plus sévères.

Tous ceux qui viendront en aide aux soldats ennemis en ne les dénonçant pas ou en leur procurant des habits civils, du logement, des nourritures, de l'argent ou qui les aideront d'une manière quelconque à se cacher derrière nos troupes, se rendent coupables de favoriser la trahison et, par suite, ils auront à craindre les peines les plus sévères selon les lois de la guerre.

Tous ceux qui seront rencontrés, encore armés, derrière les troupes allemandes et qui ne se rendront pas au premier appel, seront fusillés selon le droit de la guerre.

Toute personne, qui dévalisera les morts ou les blessés sur le champ de bataille ou sur le territoire occupé par les troupes allemandes, se livrera à des manoeuvres de trahison, commettra des délits contre les troupes allemandes et contre tous ceux qui appartiennent à ces troupes, ou contre une autorité allemande, sera puni très sévèrement, parfois même de mort.

Etappen-Kommandantur:

I.V.

Heinrichsen,

Oberstleutnant.

Roubaix, le 5 Nov. 1914.”

## Basic data

Measurements	HxB: 65 x 50 cm
Material/Technique	Papier / Druck

## Events

[Relation to time] ...	1914-1918
[Relationship to location] ...	France
Published ...	When 5. November 1914
	Where Roubaix

## Keywords

- Erster Weltkrieg
- Plakat
- Besetzung (Okkupation)